

Agrément n° 201790 renouvelé le 20/11/2023

BULLETIN D'ADHESION
ou de transfert

ACTIVITE INDIVIDUELLE

Mme, Mlle, M.: (nom, prénom) Nom de jeune fille :

Date de naissance (JJ/MM/AA) : Tél personnel :

Adresse personnelle :

ACTIVITE EN SOCIETE OU GROUPEMENT

Dénomination sociale :

Forme juridique : SCP SDF EURL EURL SEL SARL EARL SCI SCEA Autre (à préciser)

Nombre d'associés :

Noms des associés :

COORDONNEES PROFESSIONNELLES :

Adresse professionnelle :

Tél. fixe : Portable :
E.mail :
(adresse sur laquelle vous pouvez recevoir nos documents confidentiels)@.....

PROFESSION :

N° SIRET Code APE – NAF :

Date de début d'activité :/...../.....

Activité BNC : Installé(e) remplaçant(e) collaborateur(trice) Micro BNC

Secteur pour les médecins secteur 1 secteur 2 Hors convention

Membre d'une SCM

Activité BIC ou **BA**

Régime fiscal : R.S s/ option R.N. s/ option R.S. plein droit R.N. plein droit I/S Micro

Assujetti à la TVA OUI NON

TYPE D'ADHESION (cf fiche jointe) :

AGRÉMENT (classique)

PRÉVENTION

Options complémentaires :

Mes Aides Publiques (MAPI)

SIRET concerné :

Inscription précédente dans un autre OGA

OUI

NON

Si OUI, nom de l'OGA

date de radiation :

Tenue de la comptabilité par un cabinet comptable

OUI

NON

Si OUI, nom et adresse du cabinet :

Nom de l'expert :

Nom du collaborateur :

Je souhaite (nous souhaitons) adhérer à l'APL.A.CA Poitou-Charentes pour l'exercice du au

Je reconnais avoir pris connaissance de mes engagements résumés dans ce dossier.

A.....le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Conformément aux textes en vigueur et en adhérant à l'APL.A.CA Poitou-Charentes, je m'engage (nous nous engageons) à:

- 1 - Tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du CGI conformément à l'un des plans comptables professionnels agréés ou à la nomenclature comptable fixée par l'Arrêté du 30 janvier 1978.
- 2 - En ce qui concerne les recettes, mentionner sur ces documents : le détail des sommes reçues, l'identité du client, le mode de règlement, et la nature des prestations fournies. Toutefois, lorsque les dispositions relatives au secret professionnel sont applicables, la nature des prestations fournies n'est pas mentionnée et ne peut faire l'objet de demandes de renseignements de la part de l'Administration Fiscale.
- 3 - Accepter le règlement des honoraires par chèques libellés dans tous les cas à mon/notre ordre ou par carte bancaire.
- 4 - Informer mes/nos clients de ma/notre qualité d'adhérent à un Organisme Agréé par l'affichage dans les locaux destinés à recevoir les clients et par reproduction dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis aux clients de la mention suivante : « MEMBRE D'UN ORGANISME AGREÉ – LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE OU PAR CARTE BANCAIRE EST ACCEPTE ».
- 5 - Pour les membres des professions de santé, inscrire sur les feuilles de maladie ou de soins, conformément aux dispositions de l'Article 1994 du Code Général des Impôts et du Décret n° 72-480 du 12 juin 1972, l'intégralité des honoraires effectivement perçus même s'ils ne peuvent que partiellement donner lieu à remboursement pour les assurés.
- 6 - Communiquer à l'APL.A.CA Poitou-Charentes tous les éléments nécessaires à l'examen de mes déclarations fiscales et accepter les contrôles relatifs à la conformité de la déclaration fiscale avec la comptabilité. Ces contrôles sont diligentés par l'APL.A.CA Poitou-Charentes et ont lieu au siège de l'association ; à notre demande, il sera donc nécessaire de nous faire parvenir vos livres comptables.
- 7 – Me conformer aux règles édictées par les statuts de l'association, son règlement intérieur dont je reconnais en avoir pris connaissance.
- 8 – Régler ma cotisation annuelle. J'ai (nous avons) noté que toute cotisation est due pour l'année entière quelle que soit la date d'adhésion ou de radiation à l'APL.A.CA. Si d'éventuelles prestations complémentaires compatibles avec l'objet de l'APL.A.CA tel que défini dans les statuts, s'avèrent nécessaires, elles seront facturées par l'association en supplément de la cotisation, selon des modalités dont je serais/nous serons préalablement informé(s). Toute cotisation ou somme due non réglée à la date limite fixée, sera majorée des intérêts de retard et du remboursement des frais exposés, dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.
- 9 - Informer l'APL.A.CA Poitou-Charentes dans les 15 jours par pli recommandé avec accusé de réception de tout changement relatif à ma situation professionnelle.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invités à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par l'association. Pour plus de renseignements : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>

Je déclare (nous déclarons) que je m'engage (nous nous engageons) à suivre les recommandations qui me (nous) seraient adressées en vue d'améliorer la connaissance des revenus, conformément à l'engagement pris envers le Ministre du Budget en application du décret 77-1520 du 31 Décembre 1977.

J'accepte de recevoir les e-mailing d'information et les newsletters de l'APL.A.CA. Je note que l'APL.A.CA s'engage à assurer la confidentialité des données collectées et à ne les utiliser que dans le cadre de ses missions.

Je note également que j'ai le droit d'accès, de rectification et d'opposition sur l'utilisation de mes données personnelles.

Les adhérents des organismes agréés ont l'obligation de dématérialiser leur déclaration fiscale ainsi que leur attestation d'adhésion. Selon l'alinéa 2 de l'article 1649 quater H du code Général des Impôts, je donne expressément mandat à l'APL.A.CA Poitou-Charentes pour dématérialiser et télétransmettre aux services fiscaux mes déclarations professionnelles et leurs annexes ainsi que mon attestation d'adhésion. Je choisis l'APL.A.CA Poitou-Charentes comme partenaire EDI si mon Conseil (dans la mesure où j'en ai un), n'a pas déjà effectué un autre choix pour mon compte.

L'adhésion se renouvelle annuellement par tacite reconduction. Toute demande de radiation sera effectuée par pli recommandé avec accusé de réception, soit dans les **60 jours** suivant la cessation d'activité, soit dans les **3 mois** précédant la fin de chacun de mes exercices. L'attestation de radiation sera délivrée après solde de tous comptes.

Je reconnais/nous reconnaissons avoir pris connaissance de l'Article 10 des Statuts de l'APL.A.CA Poitou-Charentes qui stipule : "En cas de manquements graves ou répétés aux obligations énoncées ci-dessus, l'adhérent sera exclu de l'Association. Il devra être mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés."

Pour la prise en compte de votre adhésion, merci de nous retourner le présent dossier dûment complété et signé éventuellement accompagné d'un RIB et de l'autorisation de prélèvement.

<u>Cotisation agrément</u> annuelle individuelle 2024 :	BNC :	154,17 € HT (185 € TTC)
	BIC et BA :	183,33 € HT (220 € TTC)
	Micro	58.33 € HT (70€ TTC)
	Primo adhérent	91.66 € HT (110 € TTC)

<u>Cotisation prévention</u> annuelle individuelle 2024 :	141.66 € HT (170 € TTC)
---	-------------------------

NOUVEAU

A partir de 2023, l'APLACA vous propose deux possibilités d'adhésion : **AGRÉMENT** ou **PRÉVENTION**

Adhérent Agrément

bénéficiant de la réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à l'APL.A.CA ou souhaitant rester dans le cadre de l'agrément fiscal

Émission d'une **attestation d'adhésion** à destination de l'Administration fiscale

Dématérialisation et la **télétransmission** des déclarations fiscales

Un **examen de cohérence et de vraisemblance** de la déclaration de résultat professionnel suivi d'un compte-rendu de mission transmis à l'administration fiscale

Un **Examen Périodique de Sincérité** (EPS).

Un **Dossier de Performance et de Statistique** (DPS) permettant de situer l'entreprise dans son environnement

Des **formations gratuites** et des webinaires

Une **information adaptée** à l'entreprise (newsletters et vidéos)

Une **assistance technique** aux questions fiscales

Des **statistiques professionnelles** nationales et régionales

Des **statistiques sur les cessions de fonds** de commerce et de clientèle

Réduction d'impôt !

Pour les entreprises éligibles, bénéficiez d'une réduction d'impôt égale aux 2/3 des frais de comptabilité et d'adhésion à l'APL.A.CA, limitée à **915 €**.

cotisation : BNC : 185 € TTC - BIC/BA : 220 € TTC

Adhérent Prévention

non éligible à la réduction d'impôt mais souhaitant bénéficier des services proposés par l'APL.A.CA

Une **relecture informative** de la déclaration de résultat sans transmission d'un compte-rendu à l'administration fiscale

Pas d'Examen Périodique de Sincérité (EPS)

Un **dossier de Performance et de Statistiques** (DPS) permettant de situer l'entreprise dans son environnement

Des **formations gratuites** et des webinaires

Une **information adaptée** à l'entreprise (newsletters et vidéos)

Une **assistance technique** aux questions fiscales

Des **statistiques professionnelles**

Une étude sur les **cessions de fonds** de commerce et de clientèle

cotisation : 170 € TTC

Prestation complémentaire facultative (sur demande) :

Examen de Conformité Fiscale (ECF) : 100 € HT

Analyse en 10 points d'audit permettant de sécuriser le dossier fiscal, d'accroître la confiance entre l'Entreprise et l'Administration fiscale et de valoriser votre image auprès des tiers.

Adhésion PRÉVENTION

Pour toutes les entreprises non éligibles à la réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé, et souhaitant sécuriser leurs informations comptables et fiscales



Un examen de cohérence et de vraisemblance informatif

L'APL.A.CA réalise un Examen de Cohérence et de Vraisemblance (relecture) des déclarations fiscales et des déclarations de TVA.

Un compte -rendu informatif vous est transmis, ainsi qu'à votre expert-comptable, sans obligation de rectification.



Une sécurisation fiscale

Fort de nos compétences, notre structure est le partenaire de confiance au service de votre entreprise. Adhérer, c'est renforcer votre sécurité fiscale et gagner en sérénité.

Un dossier de gestion et de prévention des difficultés économiques vous est transmis.



Un dossier de performance et statistique

L'APL.A.CA vous fournit un Dossier de Performance et de Statistique (DPS) présentant une étude de marché approfondie de l'environnement économique de votre entreprise (performances économiques, situation concurrentielle, analyse des fonds de commerce...)



Des formations gratuites

En tant qu'adhérent, vous disposerez de formations gratuites adaptées à votre structure ainsi que de Newsletters et vidéos.



Des statistiques professionnelles

L'APL.A.CA vous fait bénéficier des statistiques professionnelles régionales et nationales de votre secteur d'activité permettant de comparer l'évolution de votre entreprise à celle de la profession.



Une information de qualité

Vous restez à l'écoute des changements législatifs et réglementaires à travers notre documentation rédigée par des experts



Des collaborateurs expérimentés. Un savoir faire reconnu.

L'APL.A.CA, c'est 45 ans d'expérience en matière de prévention fiscale mais aussi d'accompagnement et de conseil à vos côtés.

C'est une équipe de collaborateurs confirmés avec laquelle vous pouvez échanger, notamment sur des points techniques comptables et fiscaux.



Adhésion **AGRÉMENT** (classique)

Pour les entreprises éligibles à la réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé, ou souhaitant rester dans le cadre de l'agrément fiscal afin de sécuriser leurs informations comptables et fiscales



Un examen de cohérence et de vraisemblance informatif

L'APL.A.CA réalise un **Examen annuel de Cohérence et de Vraisemblance des déclarations fiscales et des déclarations de TVA.**

Un compte -rendu vous est transmis et une copie est envoyée à l'administration fiscale.



Une sécurisation fiscale

Un dossier de gestion et de prévention des difficultés économiques vous est transmis.

Un examen périodique de sincérité est réalisé.



Un dossier de performance et statistique

L'APL.A.CA vous fournit un **Dossier de Performance et de Statistique (DPS)** présentant une étude de marché approfondie de l'environnement économique de votre entreprise (performances économiques, situation concurrentielle, analyse des fonds de commerce...)



Des formations gratuites

En tant qu'adhérent, vous disposerez de formations gratuites adaptées à votre structure ainsi que de Newsletters et vidéos.



Des statistiques professionnelles

L'APL.A.CA propose les statistiques professionnelles régionales et nationales de votre secteur d'activité permettant de comparer l'évolution de votre entreprise à celle de la profession.



Une information de qualité

Vous restez à l'écoute des changements législatifs et réglementaires à travers notre documentation rédigée par des experts

Vous avez également accès à un certain nombre de guides fiscaux.



**Des collaborateurs expérimentés.
Un savoir faire reconnu**

L'APL.A.CA, c'est 45 ans d'expérience en matière de prévention fiscale mais aussi d'accompagnement et de conseil à vos côtés.

Une équipe de collaborateurs confirmés avec laquelle vous pouvez échanger, notamment sur des points techniques comptables et fiscaux.

